



COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

Téléphone : 890-8099

Télécopieur : 412-7302

Le 1<sup>er</sup> octobre 2020

Docteur Fabrice Brunet  
Président-directeur général  
Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Objet : Avis du conseil multidisciplinaire au président-directeur général concernant la pratique professionnelle des kinésologues au cœur d'une pratique collaborative

---

Docteur Brunet,

En réponse au mandat que vous avez confié au comité exécutif du conseil multidisciplinaire visant à faire un état de situation sur la pratique professionnelle de ses membres au cœur d'une pratique collaborative, celui-ci a entamé une tournée à cet effet auprès de ses membres en juin 2019.

Les objectifs ciblés par la démarche sont les suivants :

- Effectuer un état de situation par le portrait SERGIP (soins, enseignement, recherche, gestion, innovation et partenariat patient);
- Identifier les écarts présents ainsi que des pistes de solutions associées;
- Émettre un avis et recommander des moyens ou actions permettant aux membres du CM d'exercer leur profession de façon optimale.

L'équipe de kinésologues a ainsi été rencontrée le 16 octobre 2019 par le comité exécutif du conseil multidisciplinaire et la Direction des services multidisciplinaires et certaines données ont été validées récemment. Nous aimerions soulever que l'écart observé entre la rencontre et la parution de l'avis est causé notamment par la situation pandémique du SARS-CoV-2, COVID-19.

Nous vous soumettons ici notre avis à l'égard de la pratique professionnelle des kinésologues.

Considérant que :

- La mission du CHUM est de soigner et guérir les patients adultes, en plus d'améliorer la santé de la population adulte et vieillissante grâce à nos expertises uniques et nos innovations;
- Le CHUM a une vocation de soins, de recherche, d'enseignement, de promotion de la santé ainsi que d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé;
- Plusieurs actions permettent au CHUM de concrétiser cette mission, dont :
  - Prodiguer les meilleurs soins spécialisés et surspécialisés pour l'ensemble de la population;

- Identifier les besoins des patients et développer des solutions novatrices grâce à la recherche;
- Participer activement au développement de la pratique des futurs professionnels de la santé et des intervenants du réseau et transmettre ses connaissances et son savoir-faire à la population et à nos patients;
- Promouvoir la santé et le mieux-être;
- Évaluer et améliorer les méthodes d'intervention en santé en place;
- Le CHUM est un établissement universitaire, un lieu de connaissances et de transfert du savoir, d'innovation, de technologies et de pratiques de pointe, mais il est aussi un milieu humain.

### **En ce qui a trait plus particulièrement aux kinésiothérapeutes;**

- 6 ETC travaillent auprès de la clientèle du CHUM
- Les kinésiothérapeutes pratiquent auprès des clientèles ambulatoires (MPOC, greffes rénales et hépatiques, cardiologie);
- Les kinésiothérapeutes du CHUM mettent en lumière que :
  - Le temps des professionnels s'avère presque exclusivement dédié à la prestation de services auprès de la clientèle, ne permettant pas de développer la pratique professionnelle, l'enseignement, la recherche et l'innovation;
  - Leur profession et leur présence au CHUM sont méconnues des membres de notre organisation;
  - En date 25 septembre 2020, leur liste d'attente compte plus de 212 patients pour le programme de pneumologie et 73 pour le programme de cardiologie;
  - Les kinésiothérapeutes qui sont rémunérés à partir de fonds spéciaux gérés par des médecins, ne compilent pas de données statistiques quant à leurs activités. Ainsi, leur productivité est méconnue;
  - La plupart d'entre eux n'ayant pas accès à un agent administratif, ils doivent dédier du temps à des tâches administratives, notamment gérer la liste d'attente et appeler les patients, ce qui diminue leur disponibilité pour la clientèle;
  - Leur pratique est actuellement plutôt en silo par rapport aux autres professionnels. Un arrimage des soins en améliorant les corridors de services avec certains professionnels serait à envisager selon eux afin de favoriser la pratique collaborative;
  - Leur pratique est souvent ralentie par les déplacements nécessaires entre leurs cliniques de l'Hôtel-Dieu et le CHUM;
  - Ils collaborent aux projets de recherche instigués par des médecins, mais doivent souvent en refuser faute de temps ou d'espaces physiques;
  - Ils participent activement à la formation des étudiants en kinésiothérapie, en accueillant 4 stagiaires par année;
  - En raison de leurs tâches cliniques, ils ont peu de temps à consacrer à l'innovation;
  - Ils collaborent avec un patient-partenaire qui fait la promotion de leurs services auprès des unités de soins.



Le conseil multidisciplinaire est d'avis que :

- Une valorisation et une reconnaissance officielle du temps accordé au développement de la pratique, à l'enseignement, à la recherche et à l'innovation est une nécessité eu égard à la mission du CHUM, au même titre que la prestation de soins et de services;
- Une meilleure compréhension du rôle et de l'expertise des kinésologues permettrait une meilleure utilisation de leurs compétences;
- La comptabilisation systématique de statistiques permettrait de mesurer la productivité de ces professionnels;
- L'accès à du soutien clérical permettrait une meilleure utilisation des ressources et favoriserait une diminution de la liste d'attente;
- Afin de favoriser la pratique collaborative, il serait pertinent d'améliorer les corridors de services entre les kinésologues et les autres professionnels desservant les mêmes clientèles, notamment les physiothérapeutes et les infirmières;
- Dans une perspective d'encadrement des compétences professionnelles, de développement d'une pratique collaborative et d'une communication optimale avec leur gestionnaire, une gestion commune avec des professionnels complémentaires à leur pratique (ex : service d'ergothérapie et physiothérapie) pourrait être une avenue à envisager.

En terminant, soyez assurés que notre avis s'inscrit dans une démarche de collaboration et que le comité exécutif du conseil multidisciplinaire se rend disponible pour échanger avec vous concernant le contenu de celui-ci.

Veuillez agréer, Docteur Brunet, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Gabriel Seyer  
Président du Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire du CHUM

c.c. Dr Régent-L. Beaudet, président du conseil d'administration, CHUM  
M. Martin Demers, directeur, Direction des services multidisciplinaires  
M. Pierre Prévost, coordonnateur administratif intérimaire – Imagerie médicale